

DIVERS

British Engineering Standards Association

SECTIONAL COMMITTEE 45/— COAL

Échantillonnage et analyse des charbons

Au cours d'une Conférence qui s'est tenue à Londres, en novembre dernier, sous les auspices de la British Engineering Standards Association (B.E.S.A.) et à laquelle tous les intéressés étaient représentés, il a été décidé de créer un comité composé d'une quarantaine de membres choisis parmi les usagers, les producteurs, les exportateurs et les institutions techniques que la chose concerne.

Le but de ce comité est de tenter d'arriver à un accord sur des méthodes *commerciales* pour l'analyse et l'échantillonnage des charbons.

La conférence tenue à Londres a comme origine une demande faite à la B.E.S.A. par le Département gouvernemental du Service des Recherches Scientifiques et Industrielles, lequel, par l'intermédiaire du Bureau des Recherches relatives aux combustibles (Fuel Research Board), a entrepris de faire un recensement complet des ressources charbonnières de la Grande-Bretagne.

Dans le but de permettre la comparaison des résultats, ce Bureau a rédigé un rapport sur les méthodes d'analyse à appliquer au cours de ce recensement. Ce rapport a été mis à la disposition de la B.E.S.A. Il est toutefois évident que les méthodes adoptées par le Service de recensement des charbons ne seront pas nécessairement celles qui seront à recommander quand il sera question de méthodes pour les transactions commerciales.

Les exportateurs de charbon insistent pour que le Comité, en préparant ses recommandations, prenne en considération, non seulement l'aspect national, mais aussi l'aspect international de la question.

A ce point de vue, il est intéressant de noter la création de la Fédération des Organismes Nationaux qui vient d'avoir lieu. L'U.S.A., ainsi que cet organisme international sera nommé dans toutes les langues, sera certainement l'organisme international auquel on s'adressera et par l'intermédiaire duquel la question sera soumise à la considération des différents pays intéressés.

JURISPRUDENCE

DU

CONSEIL DES MINES DE BELGIQUE

RECUEILLIE ET MISE EN ORDRE

PAR

Léon JOLY

PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINES

ET

Albert HOCEDEZ

CONSEILLER AU CONSEIL DES MINES.

SUITE DU TOME TREIZIÈME

DEUXIÈME PARTIE : ANNÉE 1925.